Boch extrait 1

Oui, je suis née en Italie…. dans un petit village où il y avait plus ou moins mille personnes, c'est un tout petit village… voilà… campagne… Voilà. (Rires)

Et puis vos parents sans doute sont venus ici et vous avez suivis ?

Non, mes parents ne sont jamais venus ici. Au moment que je suis arrivée en 1971, j'avais trois frères qui étaient ici et je suis venue ici pour venir en vacances avec mon papa et puis mon frère m'a retenue en me disant bon: *"Essaie de trouver un travail et tout ça "* et mon papa, il était parti deux mois après parce que le climat, cela ne lui convenait pas du tout.

Le climat belge ?

Voilà, le climat belge et ça fait que lui il est retourné et moi je suis arrivée ici fin janvier et le 22 février, je travaillais déjà. Je suis entrée chez Boch par l'intermédiaire de ma cousine.

Oui. Qui travaillait là-bas ?

A ce moment-là, elle ne travaillait plus chez Boch mais un jour, on a été à la gare voir un contremaître pour qui elle avait travaillé et elle m'a présenté et dit *« si vous pouvez la faire travailler »* et le monsieur dit : *"Ben, oui, il n'y a pas de problème justement on demande des personnes. Qu'elle se présente demain et on va voir"*. Et je me suis présentée mais je ne connaissais pas le français. Je ne connaissais que quelques mots de français mais malgré tout je suis allée voir l'assistante sociale, parce qu'à ce moment-là on avait un service social, j'ai été voir et puis j'ai passé la visite sans problème et bien deux jours après, j'étais au travail.

Et vous étiez engagée ? Vous aviez un contrat…

Oui, oui, j'ai été engagée immédiatement, voilà.

Et donc vous aviez …

J'avais seize ans, je venais d'avoir seize ans.

Oui, d'accord et vous avez commencé par quel travail là-bas ?

J'ai commencé à travailler en aérographie. A « l'aéro » comme on dit nous à l'usine et j'ai travaillé à l'aéro pendant une semaine et puis le contremaître, le brigadier venait vous observer un peu et tout…Comment on travaillait et puis le contremaître est venu me voir un jour et il m'a dit : *"Ben, écoute, demain je vais te mettre à la main, à la peinture à la main qu'il dit parce que je pense que ça va convenir"*. Et le lendemain, j'ai été travaillé à la main, à la décoration main et là ça m'a plu beaucoup plus qu'à l'aéro. Moi, je préférais travailler plus en décoration main qu'à l'aéro. Et ça a été sans problème parce que bon, les qualités pour la décoration main, c'est surtout être soigneuse, avoir une certaine dextérité, être rapide aussi puisqu'on travaillait à la production et tout. Mais le soin, c'est primordial, d'être soigneuse dans son travail et puis d'être précise aussi parce qu'on exécutait un certain modèle de décor quoi. Voilà.

Boch extrait 2

Et vous aviez un nombre de pièces à faire par jour ou par heure ?

Oui, oui, oui.

Enfin, je ne sais pas comment cela se passait ?

Ah, oui, oui, d'abord c'est à l'heure, et puis, bon, bien sûr…il y a eu un moment qu'on faisait cent assiettes à l'heure…

Cent assiettes.

Cent assiettes avec 33 coups de pinceaux sur une assiette et bon, bien sûr, il faut aussi charger et décharger son poste de travail. Là c'était 100 à l'heure et bien sûr, il fallait multiplier par 8 heures 25, ce qui faisait 825, enfin 810 ou 815 assiettes et bon voilà, …825, je pense.

825, c'est énorme hein ?

Oui, oui.

Et ça, c'était établi par ?

Si vous voulez… quand je suis arrivée en 71, chaque fois qu'il y avait un nouveau décor, il y avait un chronométrage. C'est un monsieur…C'est un chronométreur attitré, il était tout le temps…

De l'usine même ?

Oui, oui de l'usine même. Et, il était là pour ça. D'ailleurs, on l'appelait le chronométreur et des fois on le regardait un peu de travers (Rires) …parce que c'était à cause de lui si on n'arrivait pas des fois à arriver à la quantité qu'il nous avait mis. Enfin, nous, on disait que c'était à cause de lui mais lui, il disait que c'était la personne qu'il avait chronométrée, que peut-être elle s'était dépêchée! Parce que, en plus qu'on était chronométrée, il y avait une certaine tension, une certaine pression.

Entre vous ?

Mais même la personne même, se sentir observée, peut-être qu'elle allait beaucoup plus vite parce qu'il y avait ce stress, cette tension. Et qu'elle ne se rendait pas compte qu'elle allait beaucoup trop vite par rapport même à une activité normale.

Oui, c'est par journée quand même !

Oui, voilà tout à fait parce que bon, là, il chronométrait,…mais des fois, il chronométrait une journée entière…des fois mais c'était rare, c'était rare qu'il chronométrait une journée …

Boch extrait 3

Et si on atteignait la production, on avait son salaire, mais si on en faisait plus ou moins, cela avait des répercussions ?

Si on en faisait plus non, non, non, on gagnait pas plus, parce que bon, justement ils ont voulu éviter de dire qu'il fallait en faire plus, moi, je parle avant 80, avant 85, parce qu'après, il y a eu un changement. Mais avant 85, justement, ils ne voulaient pas mettre, que si on produisait plus qu'on avait plus au risque de la qualité. Qu'on allait se dépêcher pour…et on aurait moins regardé à la qualité. C'est pour ça qu'ils ne voulaient pas non plus qu'on mette une quantité supérieure parce que, c'est presque automatique

C'est au détriment de la qualité ?

C'est au détriment de la qualité.

Et si on en faisait moins ?

Si on en faisait moins, on était payé moins. Enfin, on était même pas payé moins mais le premier jour qu'on avait fait moins, le lendemain, on avait le brigadier, il y avait la monitrice il y avait le chef (parce qu'avant 85, on avait beaucoup de personnes en hiérarchie) et alors, on avait déjà la monitrice qui venait demander ce qui s'était passé et puis on avait le brigadier, on avait le chef. Et bon, de toute façon, on avait pas le choix. Il fallait le faire… Que de temps en temps, on s'aidait entre nous.

Oui ?

Celle qui était un peu plus rapide et bien elle allait aider celle qui était moins rapide. Ça, on le faisait avant 85.
Après 85, lorsqu'il y a eu la fermeture de l'entreprise et qu'ils ont voulu revoir, augmenter les productions, et bien, ils ont trouvé justement l'argument, si je peux dire un argument mais je pense que c'était plutôt un prétexte, de dire on va mettre une nouvelle production. Ils ont mis une première catégorie et là, mettons, on gagnait X à l'heure enfin, à l'heure, oui, et si on arrivait …mais la catégorie suivante, c'était quelques centimes en plus à l'heure d'augmentation mais au niveau pièces, c'était assez conséquent. Maintenant, comme ça je ne sais pas dire combien de pièces, mais par rapport à l'augmentation, la quantité de pièces c'était beaucoup plus importante que la petite augmentation qu'on pouvait nous accorder. Et c'est vrai que pendant des années, il y a des personnes qui ne sont jamais arrivées à la deuxième catégorie. D'abord parce qu'il fallait faire un effort …un très grand effort, je ne vais pas dire surhumain parce que non, mais il y en a beaucoup qui ne l'on pas fait parce que justement, on se disait mais ça ne vaut pas la peine de faire…, je crois que ça représentait un quart d'heure ou vingt minutes de travail en plus pour avoir des centimes en plus à l'heure et ça n'en valait vraiment pas la peine et puis bon, on avait déjà très difficile à atteindre la première catégorie. Mais il y avait des personnes qui y arrivaient parce qu'il y avait des personnes qui arrivaient beaucoup plus tôt dans l'entreprise. Le matin au lieu de commencer à 7 heures, elles commençaient à 6 heures et demie ou à 7 heures moins quart. Il y en avait même qui arrivaient même avant 6 heures et demie et qui se mettaient au travail. Alors c'est

vrai que pour certaines, c’était un peu plus facile d’y arriver mais bon, la femme qui avait la famille, qui avait des enfants, qui fallait tout concilier le matin, c’était pas facile d’arriver tôt au matin et puis bon, c’était quand même….vraiment… faire la production de la deuxième catégorie un jour ça va mais tous les jours...Parce qu’une fois qu’on y était arrivée, il fallait essayer de se tenir à faire la deuxième catégorie. Voilà.

Boch extrait 4

Mais la plupart des travailleurs étaient syndiqués ou…la majorité ?

La majorité des travailleurs étaient syndiqués, la majorité. Alors je vous dis, en 75, j'ai été élue. Malheureusement, cette année-là, il y a eu le licenciement de Maria Moreau, que c'était la déléguée principale CSC. Et malheureusement, elle a été licenciée, elle a été licenciée pour faute grave, "*parce qu'elle avait fomenté une grève sauvage*". Et la grève sauvage soi-disant, c'était que les filles du brossage, les trieuses du biscuit, du biscuit quand il n'est pas encore décoré, elles avaient trop chaud. Il faisait, je pense cette année-là, c'était en 75, c'était la canicule, c'était vraiment la canicule. Je crois qu'on atteignait facilement parce que …Je me souviens qu'il y a une fille qui a fait, cette année-là, plusieurs syncopes. Bon, elle était un peu sujette à ça, mais la chaleur est venue aggraver son cas. Et je pense qu'il faisait facilement 37, 38, 40 degrés dans l'entreprise. Mais, en plus, avec un rythme soutenu parce que "trieuse biscuits" c'est vraiment faire 10.000 pièces sur la journée. Alors, c'est vraiment un rythme, prendre du poids et trier très, très vite, redéposer les pièces qu'on vient de trier, c'est très, très physique et c'est vrai que c'était là, qu'il était le plus pénible le travail cette année-là et elles ont arrêté de travailler. Elles ont arrêté de travailler. Mais, je pense que la déléguée, j'ai toujours dit la déléguée n'y était pour rien parce qu'elle travaillait dans un autre secteur et nous on travaillait tout près des trieuses biscuits et elles nous avaient dit la veille : "*Si demain il fait encore chaud comme ça, on arrête de travailler*". Mais lorsqu'on arrivait à 7 heures du matin, je pense qu'il y avait déjà 26, 27, 28 degrés. C'était déjà pénible avant de commencer le travail et ce jour-là, mais suite déjà à quelques jours qu'elles subissaient cette chaleur, elles ont arrêté de travailler. Elles ont arrêté de travailler et puis… je pense que pendant les congés, parce que la déléguée n'a pas été licenciée immédiatement, on était en congé le mois de juillet...

C'est ce qu'on m'a dit, c'était à son retour de congé,...

Oui, oui, oui, on était en congé et elle a été licenciée seulement après, elle a été licenciée, je pense...

C'était au mois de septembre ou quelque chose comme ça ?

C'était le mois d'août, le mois d'août.

C'est çà…

Je crois qu'on a repris, on a su qu'elle avait été licenciée et on n'a pas repris le travail, on a occupé l'usine pendant...

Par solidarité avec elle donc...

Oui, oui, on a occupé l'usine au moins pendant presqu'un mois ou au-delà, je ne me souviens plus. Je ne me souviens plus mais on a dû occuper l'usine au moins jusqu'à la mi-septembre je pense ou au début septembre, début septembre, je pense. Mais on a occupé très, très longtemps l'usine. Qu'on n'a pas su faire réintégrer, parce qu'on voulait la réintégration et puis on n'a pas su faire réintégrer. Et bon, bien sûr, il y a eu le procès et tout, que c'est clôturé qu'en 85 lors de la fermeture de l'entreprise. Et qu'elle a gagné, hein. Elle a gagné le procès mais bon, après dix ans, je crois que il vous laisse, il vous reste quand même beaucoup

d’amertume, je pense, beaucoup d’amertume, parce que, bon, elle a repris du travail, tout à fait autre chose…

Elle a trouvé autre chose ?

Comme institutrice oui, je crois qu’elle…c’était une institutrice au départ, mais bon, ça lui est toujours resté en travers de la gorge comme on dit, parce qu’elle a senti vraiment ça comme une injustice. Et puis, on lui reprochait des choses qui avaient eu lieu un an avant, six mois avant, c’était vraiment tout un dossier alors, c’est vraiment là, on a vu que c’était vraiment pour se débarrasser d’elle.